



Inculpé dans l'affaire Martinez Zogo, l'on apprend que Maxime Eko Eko veut comparaître libre.

Incarcééré depuis le 4 mars dernier à la prison centrale de Kondengui, le directeur général de la recherche extérieure (DGRE) Maxime Eko Eko a introduit une demande de mise en liberté provisoire.

Après Jean Pierre Amougou Belinga, c'est au tour de Maxime Eko Eko, un des principaux inculpés dans le meurtre de Martinez Zogo de soumettre une demande de liberté sous caution.

Selon les sources proches de l'enquête, sa requête aurait été introduite le 03 mai 2023 au Tribunal militaire de Yaoundé.

Martinez Zogo avait été enlevé, passé à tabac, et tué le 17 janvier par un commando des services de renseignements, dont le patron, est le très redouté Maxime Eko Eko et son directeur des opérations spéciales Justin Danwe, lui aussi détenu dans le cadre de la même affaire.